

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2007

Fréjus – Amphithéâtre

Michel Pasqualini et Robert Thernot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6294>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Michel Pasqualini et Robert Thernot, « Fréjus – Amphithéâtre », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6294>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Fréjus – Amphithéâtre

Michel Pasqualini et Robert Thernot

Identifiant de l'opération archéologique : 7973

Date de l'opération : 2007 (FP)

Inventeur(s) : Pasqualini Michel (COL) ; Thernot Robert (INRAP)

- 1 Les recherches menées sur l'amphithéâtre de Fréjus dans le cadre du Plan patrimoine antique se sont poursuivies cette année (BSR PACA, 2004 : 206-210 ; 2006 : 181-185).
- 2 Nous avons appliqué un phasage commun à toute la fouille. Les données stratigraphiques sont réparties de la manière suivante :
- 3 Il faut cependant garder à l'esprit que cette organisation reste formelle et qu'il s'agit, en fait, de reconstituer une histoire du monument à partir de données de fouilles parfois difficiles à interpréter.
- 4 Malgré tout, l'étude de la stratigraphie et du mobilier céramique retrouvé nous a permis de placer des jalons fiables pour la restitution que nous proposons ici.

Phase I : le site avant la construction de l'enceinte (première moitié du I^{er} siècle de notre ère)

- 5 Cette phase a été essentiellement repérée dans la partie sud-ouest de la zone 1 et en partie nord-est du site (Fig. n°1 : Plan de l'amphithéâtre avec les zones fouillées).

État a : couches naturelles et colluvionnements stériles

- 6 Des couches géologiques naturelles et altérées ont été retrouvées dans l'ensemble nord-est et sud-est. Dans la zone sud-ouest de la piste, une série de couches de colluvionnement témoigne sans doute d'une activité érosive importante occasionnant un transport accru

de sédiment vers le bas de pente. Ces couches ne contenant aucun matériel céramique, il apparaît toutefois difficile de déterminer la cause de cette érosion qui peut être due tant à des causes naturelles qu'à une mise en culture ou à une occupation plus dense en haut de pente.

État b : fréquentation du site

- 7 Un changement dans le mode de sédimentation intervient : l'érosion est toujours très active mais on observe un phénomène de décantation. En effet, au bas de la pente naturelle suivie par les précédentes sédimentations, un creux s'est formé, permettant ainsi un dépôt lent des matériaux, peut-être provoqué par une crue du Reyran. On note la présence de quelques couches faiblement anthropisées retrouvées à la fois en bas de pente, au sud-ouest de la piste, mais aussi en haut de pente, au nord-est du monument. Le peu de matériel présent dans ces couches indique que ce secteur constitue un simple lieu de passage ou se trouve à proximité d'une zone occupée. Cette phase de sédimentation semble débiter au moins aux environs du changement d'ère en bas de pente, au sud-ouest de la piste. En revanche, au nord-est du monument, la rareté du matériel ne permet pas de dater précisément ce phénomène qui pourrait tout de même lui être contemporain.

État c : occupation du site

- 8 Cet état ne se retrouve que dans la zone 1.
- 9 Le premier aménagement que l'on pourrait rattacher à une occupation pérenne des lieux est un lit d'amphores couchées retrouvé dans la moitié sud-ouest de la piste. Il s'agit probablement d'un système de drainage que recouvre un remblai de sol. L'association des types d'amphores présentes dans ce dépôt nous donne une datation dans le cours du premier tiers du I^{er} siècle de notre ère. Les liens stratigraphiques avec les aménagements environnants n'ayant pas pu être observés, nous ne pouvons pas avoir de certitude quant à la fonction de cet aménagement, même si l'hypothèse d'un drainage reste la plus vraisemblable.

État d : désertion momentanée

- 10 L'endroit subit alors une désertion partielle ou totale comme en témoigne une couche où l'on observe de nombreux réseaux racinaires. Le système de drainage n'est probablement plus en fonction à cette période et la zone délaissée est favorable à la repousse de la végétation.

Phase II : l'implantation de l'enceinte (courant du I^{er} s.)

État a : réoccupation du secteur sud-ouest de la piste

- 11 Sans que nous puissions véritablement en identifier la fonction, un coffrage en *tegulae* comblé par du sable fin témoigne d'une réoccupation du secteur à une époque indéterminée.
- 12 Les interventions incessantes dans cette zone, jusqu'au diagnostic réalisé en 2004, et son exigüité ne permettent pas de comprendre précisément l'enchaînement des événements et rendent parfois aléatoires les relations qui ont pu exister entre la stratigraphie et les constructions.

État b : réaménagements

- 13 La construction d'un mur vient condamner l'ouverture du coffrage en *tegulae* en le recouvrant de sa maçonnerie. Son mauvais état de conservation et la vision partielle que nous en avons eue ne nous permettent pas de nous avancer sur sa fonction. Un tuyau en plomb plonge sous ce mur d'est en ouest.

État c : construction de l'enceinte

- 14 Le dégagement du rempart et des vestiges de la tour nous a donné une idée assez précise de leur mode de construction.
- 15 La portion d'enceinte conservée au niveau de l'amphithéâtre est longue de 35 m au maximum.
- 16 La tour et l'élévation du rempart sont chaînées et c'est le comblement de la tranchée de fondation de la tour qui nous donne une datation : entre 40 et 100 de notre ère. L'absence de matériel plus pertinent ne permet pas d'affiner cette fourchette chronologique.
- 17 À l'intérieur de la ville un caniveau a été installé, perpendiculaire au rempart. Une ouverture traversant dès l'origine la maçonnerie de l'enceinte laisse penser que le transport de l'eau était organisé de l'intérieur de la ville vers l'extérieur. Les parois étaient couvertes d'épais dépôts.

État d : fréquentation postérieure à la construction de l'enceinte

- 18 Une période d'abandon intervient sans doute, caractérisée par une couche de dépôts successifs qui recouvrent les aménagements observés dans le secteur 1 de la zone 1.
- 19 Cette période, postérieure à la construction de l'enceinte voit également la constitution de dépôts à l'extérieur du rempart au cours de la seconde moitié du I^{er} s. Ces couches sont ensuite recoupées par la mise en place d'un caniveau qui vient s'appuyer contre l'enceinte.

Phase III : l'amphithéâtre, de sa construction à son abandon (fin du I^{er} s. au IV^e s.)

État a : construction du monument

- 20 Les indices chronologiques et stratigraphiques laissés par la construction de l'amphithéâtre convergent tous vers une fourchette chronologique très étroite, située entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. Les diverses couches de construction et surfaces de travail observées sont autant de témoins du chantier dont le déroulement est précisé par l'étude architecturale du monument.
- 21 Plusieurs aménagements des espaces intérieurs de l'amphithéâtre peuvent être considérés comme intervenant lors de la construction : le creusement de la galerie axiale, l'excavation au débouché du conduit de la loge consulaire et la construction d'un mur de refend à l'intérieur de la pièce sous les gradins sud.

État b : période de fonctionnement de l'amphithéâtre

- 22 Les données stratigraphiques sur l'utilisation de l'amphithéâtre sont rares et surtout le plus souvent indirectes. Cela s'explique par les nombreux remaniements qui ont affecté le site depuis son abandon jusqu'à la période contemporaine. Il faut notamment rappeler les nombreuses fouilles et restaurations qui ont concerné l'édifice et sur lesquelles nous n'avons parfois que peu de documentation.

État b1 : à l'intérieur de l'amphithéâtre

- 23 Des niveaux d'utilisation de l'amphithéâtre sont cependant identifiables de façon indirecte : les dépôts vaseux retrouvés au fond de la galerie ; le creusement dans le dépôt d'amphores ; les niveaux retrouvés dans l'entrée. C'est en raison de leur position stratigraphique et parce que le matériel retrouvé correspond au tournant des I^{er} s. et II^e s. que ces couches sont associées au fonctionnement de l'amphithéâtre. Ces niveaux ne couvrent cependant pas la totalité de sa période de fonctionnement et les indices sont très localisés, toujours en raison des nombreuses interventions antérieures.

État b2 : entre l'enceinte et l'amphithéâtre

- 24 En dehors de l'amphithéâtre, les indices de fréquentation des espaces se concentrent au nord-est, entre le monument et l'enceinte antique.
- 25 En zone 4, un caniveau est installé le long de l'enceinte et affecte un pendage vers le sud. Il est ensuite comblé au III^e s.

État b3 : réaménagements entre l'enceinte et l'amphithéâtre

- 26 Dans une seconde phase d'aménagement, un nouveau caniveau vient se superposer au précédent, mais en suivant un pendage inverse, vers le nord. Au départ de ce conduit, un bassin a été construit pour recueillir, semble-t-il, les eaux provenant de l'intérieur de la ville (il est situé au niveau de l'ouverture dans le rempart correspondant au caniveau 5039).

État b4 : à l'intérieur de la ville

- 27 À l'intérieur de la ville, les espaces subissent aussi des réaménagements. Une phase de nivellement, à la fin du II^e s., précède la construction d'un caniveau parallèle au rempart et l'installation de murs de refend contre l'enceinte. C'est peut-être aussi à cette période que le caniveau perpendiculaire au rempart est remanié pour établir le lien avec le bassin implanté à l'extérieur de la ville.

État c : abandon du monument

- 28 Vers la fin du III^e s. les caniveaux ne sont plus en fonction et la galerie axiale est comblée. Si l'on associe à ces indices les données liées au contexte d'abandon général qui caractérise Fréjus à cette période, il apparaît que l'amphithéâtre et ses abords souffrent d'une désaffectation très cohérente avec ce que l'on connaît du contexte global.

État d : spoliation de l'édifice et occupation du site

État d1 : récupération des matériaux

- 29 De même que les autres monuments de Fréjus, l'amphithéâtre a servi de carrière de matériaux et les traces de ces récupérations sont encore visibles : des tranchées creusées pour enlever les blocs de grand appareil, des remblais de destruction et aussi l'absence de matériaux nobles (éléments sans doute récupérés en priorité). Il faut noter ici, que les destructions liées à la spoliation du monument se sont sans doute poursuivies durant une période assez longue.

État d2 : fréquentation postérieure à l'abandon

- 30 Même après son abandon comme amphithéâtre, le monument est resté un lieu fréquenté et occupé, comme en témoignent un creusement dans le comblement de la galerie axiale effectué au IV^e s. et un sol de fréquentation installé par-dessus, en fonction au V^e s. En partie haute du secteur, plusieurs remblais de destructions ont également été observés. On peut noter la présence d'un amas important de céramique très localisé dans un creux du rocher, sur la pente menant de l'entrée principale à la zone nord-est.

Phase IV : le site aux Temps Modernes et époque contemporaine (à partir de la fin du XVI^e s.)

État a : l'installation du couvent

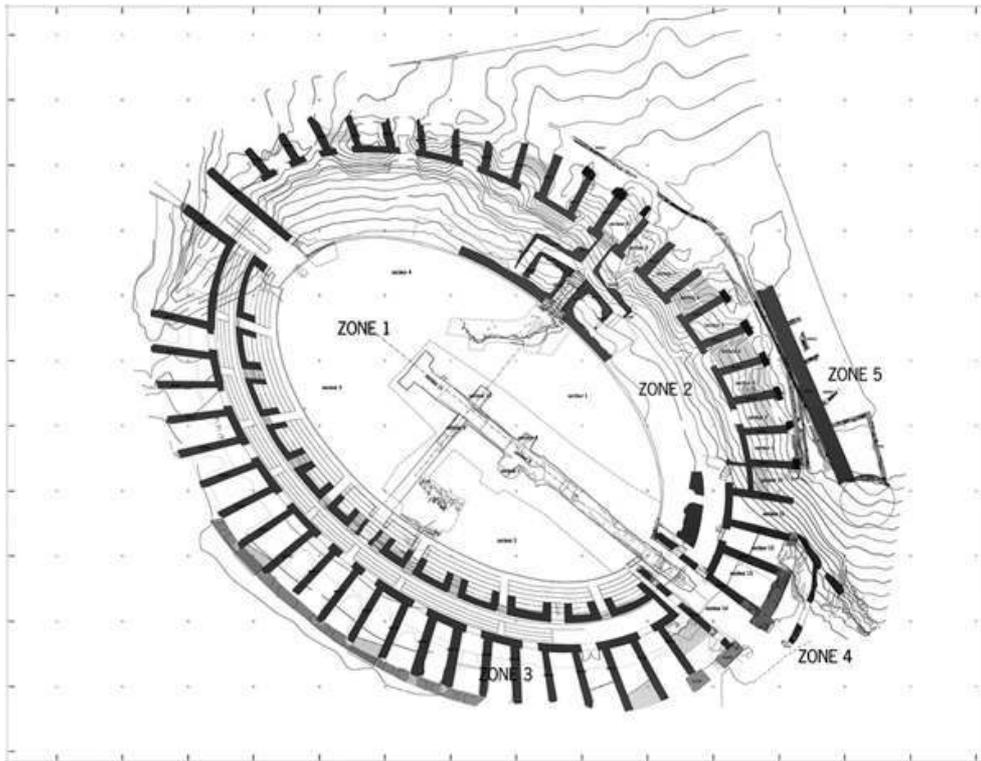
- 31 À la fin du XVI^e s. un couvent dominicain s'est installé dans la partie sud-est (l'entrée principale), s'appuyant contre l'amphithéâtre. Certains des murs de l'établissement religieux ont été mis au jour dans le prolongement des murs rayonnants.
- 32 Dans l'alvéole 15, on a pu repérer des niveaux d'utilisation correspondant à cette période : deux sépultures ont été creusées dans les niveaux antiques encore présents.
- 33 Quelques remblais portent les traces de la destruction du couvent opérée au XIX^e s.

État b : perturbations contemporaines

- 34 Le XX^e s. a apporté de nombreuses perturbations. Cette période est présente sur l'ensemble du site et consiste principalement en deux types d'interventions : les divers sondages et fouilles archéologiques effectués depuis le XIX^e s., ainsi que les aménagements liés à la mise en valeur touristique du site (réseau électrique pour l'éclairage du monument, réseau d'eau).
 - 35 PASQUALINI Michel et THERNOT Robert
 - 36 La fouille a été exécutée avec la collaboration de Hélène Garcia, Jean-Marie Michel, Bruno Fabry, Lise Damotte, Pierre Excoffon, Xavier Chadefaux, Joris Pâques et Isabelle Rodet-Bélandi.
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan de l'amphithéâtre avec les zones fouillées



Auteur(s) : Pâques, Joris ; Fabry, Bruno. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

Index chronologique : Bas-Empire, Empire romain, ép. contemporaine, Haut-Empire, Ier siècle apr. J.-C., IVe siècle apr. J.-C., Moyen Âge

operation Fouille programmée (FP)

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var (83), Fréjus

AUTEURS

MICHEL PASQUALINI

COL

ROBERT THERNOT

INRAP